

A travers les faits

ELECTIONS SENATORIALES

Deux élections sénatoriales ont eu lieu hier.

Dans la Haute-Savoie, M. Curval, conseiller général de Bonneville, radical-socialiste, a été élu au deuxième tour par 380 voix contre 252 à M. Crolard, ancien député républicain modéré. Il s'agissait de remplacer M. Goy, radical-socialiste, déclaré.

Dans la Somme, M. Klotz, ancien ministre des finances du cabinet Clemenceau, a été élu par 937 voix sur 1.300 votants en remplacement de M. Gouge, républicain de gauche, décédé.

Tribunal de Commerce de Lyon

Samedi 25 avril, à 14 h. 30, s'est tenue dans la grande salle du tribunal, au Palais du Commerce, la 20^e conférence régionale annuelle des tribunaux de commerce des ressorts des cours d'appel de Lyon, Grenoble et Chambéry et du Tribunal de commerce d'Annecy (Cour d'appel de Nîmes).

La réunion présidée par M. P. Dupont, président du Tribunal de commerce de Lyon, comprenait un grand nombre de membres des tribunaux adhérents, parmi lesquels MM. les Presidents Dumarest (Grenoble), Toinon (Villefranche), Meynier (Tarare), Collin (Viennet), Lansard (Chambéry).

S'étaient fait excuser : MM. Gotard, président (St-Etienne), Vidon, président (Aix-en-Provence).

MM. les anciens présidents Brizon et Niogret, ce dernier actuellement vice-président de la Chambre de commerce rehaussoient par leur présence l'importance de la réunion.

Au début de la séance, M. le Président Paul Dupont a présenté les excuses de diverses personnalités et salué MM. Brizon et Niogret, anciens présidents, puis a souhaité la bienvenue aux présidents et membres des tribunaux présents.

Quinze questions étaient inscrites à l'ordre du jour de la conférence :

1^e. De la compétence, en cas d'appel en garantie, si l'y a eu antérieurement attribution de juridiction. Rapporteurs : M. Gotard, président (St-Etienne), Rive, juge (Bourg), M. Breton, président de section (Lyon).

2^e. Conflit des deux paragraphes de l'art. 116 du Code de commerce. Rapporteurs : MM. Rive, juge (Bourg), M. Regaud, président de section (Lyon).

3^e. Doit-on suivre la procédure édictée par la loi du 17 mars 1909 sur la vente des fonds de commerce, en cas de demande de résolution de la vente pour autre cause que le défaut de paiement du prix ? Rapporteurs : M. Chavant, président de section (Lyon), M. Gotard, président (Saint-Etienne).

4^e. Doit-on admettre l'abandon et la limitation de la responsabilité en matière de transports fluviaux ? Rapporteur : M. de Chalender (Lyon).

5^e. La femme du failli peut-elle, en cas de refus de revendication, produire à titre de témoignage chirigraphique de la faillite ? Rapporteurs : M. Gotard, président (Saint-Etienne), M. Vincent, juge (Lyon).

6^e. Du préjudice causé à la masse des créanciers par l'application de la clause portant interdiction de sous-lancer sans le consentement du propriétaire. Rapporteurs : M. Gotard, président (St-Etienne), M. Rive, juge (Bourg), M. Lansard, président (Chambéry), M. Toinon, président (Villefranche), M. Vey, président de section (Lyon).

7^e. Tout paiement doit, en principe, être effectué au domicile du débiteur et dans la monnaie ayant cours au-dit lieu. Lorsque le montant d'une somme due a été stipulé payable en monnaie étrangère, et que le débiteur est domicilié en France, les tribunaux français peuvent-il condamner en monnaie étrangère ou en monnaie française, ou bien encore laisser au débiteur la faculté de se débrouiller en l'une ou l'autre monnaie ?

8^e. Quand la somme énoncée en monnaie étrangère devra être convertie en francs, quelle est la date qui devra être admise pour la détermination de la valeur du change ? Rapporteurs : M. Larivière, président de section (Lyon), M. Gotard, président (Saint-Etienne), M. Rive, juge (Bourg), M. de Fonclare, juge (Chambéry).

9^e. Modification de la procédure des enquêtes devant les Tribunaux de commerce. Rapporteurs : M. Meynier, président (Tarare), M. Gotard, président (St-Etienne), M. Collin (Viennet), M. Rive, juge (Bourg), M. P. Dupont, président (Saint-Etienne).

10^e. Lorsqu'en son et même jugement a statué contradictoirement sur la demande principale, et par défaut sur la demande en garantie, l'opposition au jugement par défaut remet-elle en question la demande principale ? Rapporteurs : M. P. Dupont, président (Lyon), M. Rive, juge (Bourg), M. Gotard, président (Saint-Etienne).

11^e. De l'application du délai de quinzaine fixé par l'art. 9 de la loi du 4 mars 1889, pour la réunion des créanciers d'une liquidation judiciaire. Rapporteurs : M. P. Dupont, président (Lyon), M. Collin, président (Viennet), M. Gotard, président (Saint-Etienne), M. Rive, juge (Bourg).

La conférence avait été précédée, dans les salons Barrier et Milliet, d'un déjeuner auquel assistaient la presque totalité des membres de la réunion.

Deux Accidents tragiques

Un taxi fait des victimes

Un tragique accident s'est produit hier, au bas de la montée de la Boucle, dans les circonstances suivantes :

M. Auguste Carton, 48 ans, demeurant rue Dumont, 21, à la Croix-Rousse, propriétaire d'un taxi, quitta son domicile et monta sur sa voiture, vers 16 heures, pour se rendre cours d'Herbouillet, où la montée de la Boucle où prend fin place de la Boucle.

Au milieu de la descente, le pont arrêta le taxi se brisa et cet accident grave dériva les trains sur les routes arrière ; le frein sur le différentiel n'ayant plus d'action de par l'accident, le chauffeur se trouva dans l'impossibilité d'immobiliser sa vitesse autrement qu'en écrasant les routes en bordure du trottoir.

Par malheur pour lui et pour sept personnes, M. Carton, aidé d'un garde-baie qu'il venait d'appeler par téléphone, eut l'idée de laisser descendre le véhicule jusqu'à quai en le retenant et en laissant à la bordure du trottoir le soin de freiner les roues. Hélas ! les deux hommes ne purent lutter contre le poids de la vitesse et le taxi descendit le reste de la pente à une vitesse sans cesse accrue.

Au bas de la descente, un groupe de jeunes filles de l'orphelinat Saint-Vincent-de-Paul, 22 rue Dugommier, accompagnées par deux religieuses, s'engagèrent sur le trottoir ; elles furent fauchées par le taxi, ainsi qu'un laitière, M. Sibille, qui portait sa petite fille dans ses bras.

Le taxi s'arrêta enfin près du quai. Des témoins s'empresseront auprès des blessés, M. Vallette, préfet du Rhône ; M. Corenwinden, secrétaire général pour la police ; M. Beaureste, commissaire de police, se rendirent sur les lieux. Et peu après deux voitures d'ambulance transportèrent les blessés à l'Hôpital Voisins leurs noms :

M. Marius Sibille, 27 ans, laitière, 19, rue Sergeant-Blandan, et sa filleule Paulette, âgée de 4 ans, contusions douloureuses et une forte commotion.

Thérèse Corcos, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Augusta Dumas, 17 ans, couturière, cours Bayard, 45, contusions graves. En traitement à l'Hôtel-Dieu.

Auguste Dumas, 18 ans, deux jambes fracturées. En traitement à l'Hôtel-Dieu.

Sœur Louise, prie Brûre, fractures aux deux jambes, plates à la tête et au bassin. État grave. En traitement à l'Hôpital Saint-Joseph. Rosa Larrié, plaies superficielles et contusions multiples. Ramenée à l'orphelinat Saint-Vincent-de-Paul.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.

Sœur Louise, 17 ans, contusions multiples. Elle a été ramenée à l'orphelinat Saint-Joseph.